

Pages de journal

G rard Parizeau

Volume 55, Number 1, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104558ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104558ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montr al

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1987). Pages de journal. *Assurances*, 55(1), 137-148.
<https://doi.org/10.7202/1104558ar>

Pages de journal

par

Gérard Parizeau

9 janvier 1984

Avant mon départ, j'ai reçu un télex de nos amis de l'*Assurance générale française*, les AGF, comme nous les appelons familièrement. Ils m'annonçaient que je venais d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, « en reconnaissance de mon action dans le développement des relations entre les marchés français et canadien de l'assurance ». J'en suis enchanté, l'avouerai-je. Car c'est voir reconnaître une autre fois les services que ma famille et moi avons rendus à la cause française à laquelle nous rattachent des liens très forts. Mon père n'a-t-il pas fait toutes ses études de médecine en France et, quand il a été doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, n'a-t-il pas reçu lui-même la Légion d'Honneur ?

137

Malgré tout, j'ai été surpris que l'on m'ait donné ce titre ; de plus en plus, en effet, on garde la Légion d'Honneur pour des cas particuliers, on donne plutôt une décoration dite du mérite.

Il est vrai que mes parrains comptaient parmi les assureurs les plus importants de France et que son ex-président est bien vu du gouvernement nouveau, qui en a fait le président d'une des grandes banques nationalisées.



Je n'ai guère écrit, ces temps derniers. Non pas que les sujets m'aient manqué, mais simplement parce que j'ai été très pris, avant mon départ, par la préparation de trois numéros de la Revue. On ne se doute pas, en dehors de notre équipe, de l'effort qu'exige une revue de cent soixante-quatorze pages.

J'ai eu également les épreuves des *Pages de Journal* (celles de 1980), tandis que je mettais la dernière main à mon manuscrit de *La seigneurie de Vaudreuil et ses notables*. Avec raison, on m'a fait remarquer que mon titre ne correspondait pas entièrement au sujet

traité. Aussi, l'ai-je fait suivre d'une note se lisant ainsi : « Essai, suivi d'une étude sur l'ascension de la famille Trestler à la bourgeoisie ». Ainsi, je pouvais me permettre de suivre les Trestler dans leur évolution familiale, après la date que je m'étais fixée pour la seigneurie, c'est-à-dire 1800-1830.

138 Les *Pages de Journal* seules auraient suffi à m'occuper durant ces derniers mois. Quand donc seras-tu raisonnable, me fait remarquer ma femme, une fois de plus ? Pour la première fois, je crois qu'elle a raison. Serait-ce un engagement ? Je ne pense pas, même si je commence à comprendre que *too much is too much*, comme le veut la sagesse anglo-saxonne.

Nice, 20 janvier

Tout à l'heure, je suis revenu de chez le libraire, rue Piétonne, avec un livre sur Martin Luther. Je vais enfin en savoir davantage sur lui que je n'en connaissais l'an dernier, quand je suis allé entendre certains de ses psaumes mis en musique par Jean-Sébastien Bach, que l'on donnait à l'Église luthérienne.

Comment des gens instruits, de savants théologiens, ont-ils pu écrire sur Luther des choses comme celles-ci : « Depuis qu'elle s'est opposée au Christ par la fraude du perfide Luther, (la France) gémit sous la prolifération d'innombrables monstres ». De son côté, comme le cite Jean Delumeau dans *Le cas Luther* (page 46), on n'hésitait pas à écrire, en parlant de certains moines : « Ce sont des veaux-moines, des cochons à semblance de prêtres, des sauterelles coiffées de capuchons monastiques ». Et Luther lui-même écrivait : « Si, un jour, le Tibre rejeta un animal effrayant avec tête d'âne, poitrine et ventre de femme, pied d'éléphant à la main droite, écailles de poisson sur les jambes et tête de dragon au derrière, c'est que Dieu voulait signifier sa grande colère contre le pape ».

Comment imaginer que des gens aussi intelligents aient pu écrire de pareilles choses en pleine Renaissance ?



Je franchis des siècles en parlant d'un homme bien différent, et en disant ce que je pense de son livre qu'il a intitulé *Les années d'impatience*. Gérard Pelletier y rappelle ce qu'ont été pour les Canadiens français et, en particulier, pour ses amis, les années 1950-60. Il pré-

sente une période bien bousculée et des gens qui se préparent à jouer, dans la politique du Canada, un rôle de premier plan. Le livre est vivant, intéressant, mais assez curieusement, si l'auteur parle beaucoup de ceux que, plus tard, on appellera *les trois colombes*, quand ils auront opté pour le champ fédéral, il se préoccupe bien peu de ceux qui, comme Georges H. Lapalme et Jean-Marie Nadeau, se sont battus durant cette période pour la cause de la liberté contre le régime Duplessis ! Ce qu'il dit de ses trois amis, Pierre-Elliott Trudeau, Jean Marchand et René Lévesque, fait de ce livre un document intéressant, qui permet de suivre le groupe dans son évolution vers Ottawa et la politique fédérale dans un cas, et dans l'autre, vers la politique provinciale. Grâce à Pierre-Elliott Trudeau, le groupe jouera un rôle considérable par la suite. Trudeau devint le chef du parti libéral à Ottawa, alors que les deux autres ont été des ministres en vue jusqu'au moment où Jean Marchand entra au Sénat et l'autre devint ambassadeur à Paris, puis à New-York et à l'O.N.U. ; tous deux méritaient bien les postes qu'ils ont occupés. Ils ont aussi donné raison à celui qui avait dit, bien longtemps auparavant : « L'amitié est un bienfait des dieux ».

139



Si je me rappelle bien, le premier qui, au Canada, ait rappelé cet adage antique, c'est le notaire Savoie, membre du Conseil législatif, grand ami et conseiller de Maurice Duplessis. C'est un de ceux que l'auteur englobe parmi les gens qui ont joué un rôle durant les *années d'impatience*, mais de l'autre côté de la barrière.

On a commencé à Radio-Canada récemment une émission consacrée à Maurice Duplessis, inspirée du livre de Conrad Black, ce grand homme d'affaires qui eut un faible pour l'histoire, à un moment donné. À telle enseigne qu'il a reçu un jour de l'Université Laval un doctorat dont il est très fier, lui qui a d'abord comme fonction principale la présidence active d'*Argus Corporation*, ce *holding* qui lui donne de puissants moyens d'action.



Nice, 23 janvier

Je relisais récemment le livre que Jean Delumeau a consacré à Martin Luther. Il a une remarque que je voudrais noter ici :

« Compte tenu du discrédit de la papauté au début du quinzième siècle et des sentiments anti-romains alors très répandus en Allemagne, il est vraisemblable que si Luther avait été référé à un évêque allemand en 1519, il n'aurait pas été condamné par l'Église ». Il est permis de rêver, mais aussi de douter, tellement les sentiments étaient rudes, violents et l'opinion montée contre les idées de Luther, dans le milieu catholique de l'époque et, en particulier, dans celui de Rome.



140

Au Canada, pendant longtemps, sous le régime français, on a refusé de laisser entrer les protestants dans la Colonie. Et cela, à partir de la révocation de l'Édit de Nantes. Ce fut lamentable, car ces excellents commerçants ou petits industriels auraient apporté, avec leur argent, leur connaissance du métier. Avec le régime anglais, les portes furent grandes ouvertes. Ainsi, les protestants anglophones et les Juifs occupèrent-ils rapidement la place laissée libre par les marchands et importateurs français, retournés en France ou ayant perdu leurs relations et leur marché traditionnel. Rapidement, beaucoup d'entre les nouveaux venus s'enrichirent, tandis que les francophones restaient pour la plupart sur les terres qu'on leur avait concédées. Certains apprirent l'anglais comme Joseph Masson, Austin Cuvillier ou le fonctionnaire Joseph Bouchette, et ils s'en trouvèrent bien dans leurs relations avec la classe dominante.



Poussé par Mme de Maintenon, Louis XIV avait donc fermé la porte de la colonie aux *Parpillots* qui refusaient de se convertir. De son côté, cependant, la Grande-Bretagne agissait avec non moins de rigidité envers les catholiques. Ainsi, Faucher de Saint-Maurice a rapporté de Terre-Neuve, à un moment donné, un placard défendant aux catholiques de vivre à deux familles dans une même maison. On allait jusqu'à ordonner qu'on brûlât toute maison où la messe avait été dite. En Angleterre même, ce n'est que vers 1832 que les Irlandais catholiques eurent le droit de siéger à la Chambre basse d'Angleterre.

Tout cela était bien lamentable, mais doit être noté, si l'on veut comprendre quoi que ce soit à la vie politique du Canada, à une épo-

que lointaine qui, hélas ! a laissé des traces profondes dans l'esprit de bien des gens.



1^{er} février

Comment peut-on expliquer une pareille dureté ? Pour comprendre, on doit se rapporter à d'autres temps et à d'autres lieux. En France, par exemple, on a commis des crimes atroces envers ceux que l'on appelaient les *Parpaillots*. De même, la réaction aux excès du catholicisme entraînait, aussi bien en Allemagne qu'en Angleterre, des réactions extrêmement fortes. À Terre-Neuve, en défendant à deux familles catholiques de vivre ensemble, on empêchait un noyau de se former et en ordonnant qu'une maison fût brûlée parce qu'on y avait dit la messe, on croyait imposer aux catholiques une telle crainte qu'on parviendrait plus facilement à les convaincre d'abjurer leur religion. De part et d'autre, on a commis des choses atroces que l'on a connues, petit à petit, et que l'on ne peut que déplorer, avec notre sens actuel de la justice et de la liberté. D'un autre côté, en ce moment en Afrique, il se passe, si l'on en croit certains, des choses aussi atroces, non pas sous le couvert de la religion, mais par l'opposition des tribus ennemies.

141



Au moment du dernier Concile, tenu à Rome, le désir d'un rapprochement entre catholiques et protestants était manifeste. Depuis, les deux clergés se rencontrent périodiquement dans des réunions qu'ils appellent oecuméniques. On y affirme sinon l'importance de briser toutes les barrières, du moins la nécessité de se réunir régulièrement pour essayer d'agir dans le bien commun. De son côté, le Pape s'est rendu en Angleterre. Si l'on se voit, si l'on discute, si l'on se donne l'accolade, par contre, les deux églises restent isolées.

Et cela se comprend, tant le passé a laissé de traces profondes et tant certaines idées-maîtresses séparent les unes des autres.



Venez donc entendre cette conférence avec nous, avons-nous suggéré à une de nos amies de Nice. Non ! nous a-t-elle répondu, je déteste trop Napoléon pour cela. Voilà une réponse assez inattendue

de la part de cette femme qui aime l'histoire, qui est à la fois cultivée, très aimable, mais très décidée dans ses opinions.



142

Serais-je enfin repris par mon démon familial ? Ce matin, j'ai eu comme un goût irrésistible, auquel j'ai cédé immédiatement. Je ne l'avais pas fait depuis quelque temps. À nouveau, je m'astreins à noter dans mes *Pages de Journal* ce qu'évoquent telle lecture, tel événement. Dieu sait que, depuis deux mois, bien des choses se sont produites, tel les gendarmes de la Reine qui ont été reconnus coupables d'avoir, sous prétexte de la sécurité nationale, pénétré sans l'autorisation voulue, dans des locaux qu'ils ont crochetés en emportant des documents donnant la liste des membres du parti québécois, etc. Il est vrai que d'autres avaient aussi brûlé une grange et volé de la dynamite, mais ils avaient été renvoyés par le tribunal sans leur dire, il est vrai : « Allez et ne péchez plus ». Et cela, sous le prétexte assez fallacieux qu'un jugement défavorable nuirait à leur carrière. Évidemment, ils étaient des représentants de la police officielle, qui avaient reçu des ordres. Mais, malgré tout cela, ils pouvaient être considérés comme des voleurs. Le juge a préféré les renvoyer, en tenant compte des instructions reçues et, surtout, qu'il s'agissait d'une police à qui l'on pardonne presque tout.

Ce n'est pas, cependant, pour garder à la fonction une confiance nécessaire à la justice. On a condamné, il est vrai, un policier qui avait avoué, mais cette fois, on a refusé de reconnaître la faute officiellement. Dans un autre cas, un juge est intervenu pour faire valoir les paroles maladroitement prononcées à la Chambre par un homme politique en vue. Il a annulé toutes les procédures et renvoyé l'agent parmi les siens.

Encore une fois, tout cela est bien gênant pour celui qui veut juger la justice parfois rendue par nos tribunaux.



Une poursuite est intentée en ce moment à Paris dans un cas à peu près semblable. Le directeur adjoint est mis en cause pour avoir utilisé des documents secrets. Il sera intéressant de voir ce qu'il en adviendra. Le public a le droit de tout savoir, affirme-t-on ; une nouvelle ne doit pas être cachée, prétendent les journalistes. Mais tout

dépend de la manière dont on l'obtient. Un bon mot ne peut rester secret, affirmait Sacha Guitry autrefois, mais de là à s'emparer d'un document officiel et à l'utiliser, il y a un pas que l'on ne devrait pas franchir.



Avant de quitter Montréal, j'ai signé le contrat de *Fides* pour la publication de mon livre sur *La seigneurie de Vaudreuil et ses notables*. J'en ai complété le titre, en ajoutant : « Suivi d'une étude sur l'accession de la famille Trestler à la bourgeoisie ». Cela me permettra de dépasser la période 1800-1830 que je m'étais fixée pour la seigneurie même. En effet, avec l'étude des trois Trestler, je dépassais largement la période que je m'étais d'abord fixée.

143

Cette fois, je suis bien décidé à ce que ce soit mon dernier livre. Ces études exigent trop de temps, de recherches, de vérification. Je sens la fatigue qui vient plus vite et qui m'empêche parfois d'aller aussi loin dans ma documentation que je le souhaiterais. Il y a là une réaction de vieil homme. Hélas ! Je suis bien forcé de l'admettre, même si cela me désole. C'est pour les mêmes raisons que j'ai vendu ma voiture. Il y a bien longtemps, quand mon père conduisait la sienne, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, j'avais été forcé de lui dire qu'à son âge, le risque était tel qu'en toute conscience, il ferait bien de ne plus conduire. Je savais que je lui faisais mal, parce qu'il aimait prendre la route et faire des randonnées autour de Montréal. Lui ayant donné ce conseil, même si je n'avais pas encore le même âge, je me crus forcé de le suivre. Je dois admettre que pendant plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, j'en ai été désolé.



Hier, notre amie Marie Lanctôt a donné une réception pour fêter celui qui venait de recevoir un hommage auquel la France attache une grande importance. C'est ainsi qu'elle a accordé la Croix de Commandeur à M. René Lévesque, un jour qu'il était allé négocier sur place quelques grandes affaires intéressant les deux pays, comme la construction d'une aluminerie à Bécancourt et celle de quelques entreprises d'importance particulière. Elle a accordé la même décoration, plus tard, à M. Yves Michaud, le délégué de la province de Québec à Paris pour reconnaître l'effort de rapprochement entre les deux milieux. De retour à Montréal, celui-ci prendra la présidence

du Palais des Congrès, dont on espère beaucoup dans les milieux commerciaux et hôteliers de Montréal. On compte bien qu'il y emploiera les qualités qu'il a montrées à Paris.



144

Il y a un an ou deux, j'ai parlé de ma petite-fille qui faisait corps avec son cheval qu'elle avait appelé *Liberté*. Était-ce pour souligner son propre sentiment ou simplement que la bête vivait en liberté dans le domaine de Warden ? Longtemps après, je trouve, dans un livre de Maurice Genevoix, un passage qui s'applique ici, je pense. Genevoix se promène en forêt avec un de ses amis, homme de cheval qui, pendant sa jeunesse, a été un cavalier de grande classe. Il lui fait dire ceci : « Ce qu'il y a d'envoûtant dans la pratique de l'équitation, c'est le couple homme-cheval, le couple en soi, à la limite le centaure ». J'avais remarqué déjà que, quand Dominique montait *Liberté*, ils donnaient l'impression tous les deux de faire un tout. Quoique frêle, la fille donnait au cheval l'impression d'une main vigoureuse, et quand il acceptait de sauter la barrière, c'était elle qui le voulait et lui qui acceptait. Fabulation ? Je ne pense pas, même si, du cheval, je connais bien peu de choses.



Ma petite-fille fait son droit à Sherbrooke. Elle vient en fins de semaines à la ferme, où elle retrouve ce goût de la famille. Gide a dit, je pense : « Famille, je te hais ! » Mais elle est bien loin de ce sentiment né dans un milieu où la famille devait être bien détestable pour qu'on la traitât ainsi.



Sur la page de couverture de *Jour* – une des dernières oeuvres de Genevoix, je retrouve un de ces clairs-obscurs, qui me rappelle cette photo prise à la ferme de Robert. Même sentier ombragé que troue le soleil, même feuillage abondant et coloré, même traînée de lumière sur le sol. Chez Robert, on l'appelle le *sentier des amoureux*. Ce qui est à la fois vrai et faux, car bien peu d'amoureux y circulent normalement, mais sans doute pour le charme qu'il évoque.



La mémoire est chose bien curieuse. Tout à l'heure, comme je revenais d'acheter un livre mis en solde sous les arcades de la Place Masséna, j'aperçus un chien tenu en laisse par une assez jolie femme. Ce qui me frappa immédiatement, ce n'est pas la dame, mais le chien parce qu'il venait de me rappeler notre séjour dans l'île, à Vaudreuil.



De là à me rappeler ma mère, il n'y eut qu'une seconde. Comme elle avait été élevée à la campagne, elle avait une assez extraordinaire facilité à prévoir le temps à venir, à une époque où, très souvent, nous aimions aller, le soir, assister à des sauteries qui avaient lieu chez nos amis de Dorion. Or, elle se mettait à la pointe de l'île, examinait la direction du vent, celle des nuages, humait le vent et nous disait : « Bon ! vous pouvez y aller » ou « Vous ne pouvez pas y aller », selon le cas, « car il y aura de l'orage, ce soir ». Très curieusement, elle se trompait rarement.

145

J'ai gardé de cette époque un souvenir bien agréable et, en particulier, de ma mère qui s'occupait de nous de très près, qui nous aimait bien et qui rendait notre vie d'adolescents aussi agréable que possible, dans un coin isolé.

Je crois avoir écrit déjà qu'en revenant de Dorion à l'île, le soir, nous n'avions pour nous diriger à travers les récifs qu'un fanal déposé sur le quai. Cela nous suffisait pour juger les distances et pour passer entre deux battures, sans accrocher à quoi que ce soit. C'est ainsi que, pendant des années, nous avons navigué dans cette baie de Vaudreuil qui, pour la plupart des gens, était inhospitalière parce qu'elle était parsemée de rochers de toutes formes et de toutes espèces.

Comme je l'ai dit, je pense, mon père nous avait facilité les choses en faisant des sondages un peu partout pour déterminer le chenail que nous pouvions suivre. Grâce à lui, en quatorze ans, nous n'avons brisé aucune hélice et fait aucun dommage à nos embarcations, alors que, vers le début de l'été, beaucoup de gens circulaient à tort et à travers et subissaient des dommages assez sérieux. Même si nous étions des isolés dans cette île où mon père nous amenait dès le printemps, nous y avions beaucoup d'amis à Dorion. Notre père avait compris qu'il ne fallait pas isoler les jeunes gens, si on ne veut pas en faire des *sauvages*, comme on disait à l'époque. C'était, en somme, ce

que plus tard, Germaine exprimait avec la phrase : “ *You must belong to the gang* ”, c'est-à-dire dans la vie, il faut avoir des amis et ne pas les négliger. Elle a entendu à Nice un vieux monsieur dire à son compagnon, dans les jardins Albert 1^{er} : « Petit, il ne faut pas laisser l'herbe pousser dans le sentier de l'amitié » : je crains d'avoir déjà cité ce mot ailleurs. Tant pis ! Il est si charmant !



146 En passant sous les arcades du Printemps, j'ai acheté un livre d'Hervé Bazin : *Qui j'ose aimer ?* en solde avec une multitude de navets. Cela me rappelle tout à coup ma conversation avec le directeur de *Fides*, qui m'annonce que ce qui reste de mon livre sur *La société canadienne-française au XIX^e siècle* sera offert aux libraires de livres d'occasion ou sera envoyé au pilon. J'en fus atterré, presque blessé par ce choix du marchand de livres en solde ou par la constitution de cette pile de papier dont le pilon se chargerait. Pensez donc ! Un livre qui m'avait coûté tant de recherches et tant d'effort. Plus tard, je me suis beaucoup moqué de moi, car c'est le sort de ces invendus que l'on trouve aussi bien au Canada qu'en France, parmi les auteurs qui, par la suite, ont été très connus au point que tout ce qu'ils écrivaient se vendait en quantité assez grande.

Le livre a été vendu finalement à un libraire dont l'établissement s'appelait *Le Palais du Livre* et qui fut détruit par un incendie. Ainsi disparut dans l'eau et la fumée ce qui m'avait donné tant de mal. En effet, cela représentait une dizaine d'années d'effort, de recherches, de patience et de travail.

Par ailleurs, c'est le sort de tous les livres qui n'ont pas l'heur de plaire au plus grand nombre.



À l'occasion de Noël ou du Jour de l'An, je ne me rappelle pas très bien, Monique et Robert m'ont donné deux cassettes où l'on a groupé des oeuvres de Haendel. Je les ai fait jouer et rejouer, un peu désemparé par une musique dans laquelle je ne retrouve rien ou presque rien de ce que je connais du musicien. Ce n'est pas que je ne les aime pas, bien au contraire, mais je suis un peu déconcerté. Je vais les mettre de côté pour y revenir un peu plus tard, afin de voir si je ne fais pas fausse route.

3 février

Pour l'instant, je vais dans l'appartement de Mère Maria Bos-sina pour entendre un film reconstituant la vie de Colette, dans les endroits où elle a vécu et, en particulier, dans cet appartement du Pa-lais Royal qu'elle aimait et où elle mourut. Sa fille et quelques-uns de ses interprètes nous ont parlé d'elle ; ils nous ont apporté des détails que j'ignorais. Avec beaucoup de délicatesse, on a mentionné le nom du premier mari de Colette, Willie qui, s'il était connu quand il l'épousa, lui donna un peu l'horreur de certains hommes. Bien que mariée trois fois, elle n'aimait pas les hommes, paraît-il, ce qui ne l'empêcha pas d'être très attachée à son dernier mari. Bien que, éga-lement, elle ait été la première femme à entrer à l'Académie Gon-court, qu'elle présida.

147

Jean Cocteau habitait tout à côté. Aussi, venait-il la voir fré-quemment. Il ne pouvait pas ne pas lui plaire par sa fantaisie un peu farfelue parfois et ses écrits brillants.

Je regarde la télévision bien rarement l'après-midi, sauf pour entendre un concert d'un grand intérêt, comme celui qu'on a consacré à Maria Callas, ou pour entendre un orchestre de qualité excep-tionnelle.



Quelques jours avant que les banques ne fussent nationalisées, la Banque X fit certaines opérations que le nouveau gouvernement n'aima pas. Il n'hésita pas un instant : il mit en cause le P.D.G. et quelques-uns de ses collaborateurs. À l'audition de la cause, on de-manda au tribunal plusieurs années de prison contre ces opérations faites en vitesse, la veille de l'entrée en vigueur de la nationalisation. Qu'auriez-vous fait, écrit Jean Dutourd, si un voleur vous avait averti qu'il cambriolerait votre appartement, un certain jour ? N'au-riez-vous pas sorti votre or et vos diamants pour les mettre à l'abri ?⁽¹⁾

Le gouvernement n'entend pas la chose ainsi. Il fait arrêter quelques clients de la Banque, son président et quelques-uns de ses

⁽¹⁾ Dutourd va évidemment un peu loin, mais il traduit assez bien le point de vue des gens intéressés. Si le gouvernement s'empare de la Banque, il remet aux actionnaires les obligations de l'État pour la somme en jeu. Il faudrait que je questionne notre amie *** pour savoir comment les choses se sont passées.

collaborateurs importants. Il sera intéressant de voir quelle sera la décision du tribunal. L'ennui, c'est qu'en France, le juge dépend plus ou moins, mais peut-être plus que moins, du gouvernement pour son avancement. À ce point de vue, notre régime judiciaire a cet avantage que si le parti en place choisit ses candidats, par la suite ceux-ci ne dépendent pas du bon plaisir de l'État. Une fois en place, ils sont certains d'y rester et même de monter à la Cour d'appel ou à la Cour suprême quand, plus tard, le gouvernement aura changé, si leur valeur ou les circonstances les justifient.

148



Ce soir, entendu un concert dans l'église anglicane de la rue de la Buffa. On a donné le concerto pour violoncelle et orchestre de Saint-Saëns, avec Paul Tortelier comme soliste. Ce fut vraiment très bien. Tortelier est un des meilleurs violoncellistes actuellement et l'orchestre, dirigé par Philippe Bender, l'a bien soutenu. Vraiment, c'est une des belles choses que j'aie entendues jusqu'ici à Nice.

Mardi dernier, le concert était consacré à Mozart. Ce fut une soirée très agréable, mais cette fois, Bender et son orchestre se surpassèrent, surtout dans le Saint-Saëns, qu'on avait ajouté au programme.